

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070907-11_27_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente
du

N° CP *11927-07*
Séance du **- 7 SEP. 2007**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE SAINT AMARIN
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AILE SUD DU CHATEAU DE WESSERLING
REFUS DE DEMARRAGE ANTICIPE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°2005/III - 11^{ème}/13 du 24 juin 2005 relative à l'adoption du guide des aides,
- VU la délibération du Conseil Général n°2007/1 - 5^è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- ❖ Décide de ne pas autoriser la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin à démarrer les travaux d'aménagement de l'aile sud du château de Wesserling avant de connaître la destination finale du site.

LE PRÉSIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH
Rémy WITH

Adopté
0.....voix contre
.....abstentions